

# SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

## ■ Séance du 9 décembre 2011

### Présentation du rapport d'activité 2010 du délégataire de Service Public pour le parc de stationnement de la Blancarde à Marseille

#### I/ Compte-rendu technique

Le rapport annuel du délégataire ne fait apparaître aucun investissement en 2010, bien qu'il avait prévu de réaliser des travaux pour un montant de 15 000€. La valeur brute des immobilisations est alors de 36 K€ alors que lors de la signature du contrat de DSP, il était prévu un montant d'investissements à hauteur de 55 K€.

En ce qui concerne les effectifs, le délégataire fait état d'une équipe composée d'un agent d'exploitation, d'un assistant d'exploitation et d'un responsable, ce qui représente un effectif de 1,25 équivalent temps plein affecté au parking Blancarde. En dehors de la présence de personnel, le parking est télé-géré depuis le parking Jean Jaurès situé à proximité.

#### II/ Compte-rendu financier

##### 1/ Tarifs et fréquentation

Les tarifs pratiqués ont été indexés en 2010 et sont donc en augmentation, à l'inverse du statu quo de 2009.

La fréquentation horaire du parc reste très faible avec une moyenne d'environ 10 véhicules par jour, bien qu'elle ait nettement augmenté en 2010 (+37%).

Le nombre d'abonnements est également en nette hausse (+25%), et représente une moyenne de 131 abonnés par mois.

Malgré une augmentation nette cette année, la fréquentation demeure globalement inférieure aux prévisions initiales. Le délégataire estimait les années précédentes que ce constat était dû au stationnement irrégulier aux abords du parking et à l'absence de stationnement payant sur voirie. Bien que des avancées aient eu lieu dans ce domaine grâce à l'action de la CUMPM, le délégataire continue à faire valoir cet état de fait comme l'explication principale des résultats décevants de son activité.

##### 2/ Economie de la délégation

Le chiffre d'affaires atteint 101 K€ en 2010 dont 75% proviennent des usagers abonnés qui constituent donc la principale ressource du parc. Ces recettes des abonnés sont en hausse de 10%.

Les charges s'élèvent à 169 K€.

Du fait de la baisse des produits et de l'importance des charges, le résultat net de la délégation est déficitaire à hauteur de - 51K€. Il convient également de préciser que l'exploitation du parking en elle-même (donc hors charges d'amortissement et frais financiers) est déficitaire. L'excédent brut d'exploitation s'élevant à -21K€.

En fin 2010, la situation du parking est déficitaire, malgré une amélioration régulière depuis le début du contrat. En tout état de cause, la situation économique de la délégation reste préoccupante.

##### 3/ Relations financières avec MPM

Le contrat prévoit le versement d'une redevance fixe au délégant s'élevant à 30 k€ pour les cinq premières années, montant toutefois minoré par la montée en charge de l'exploitation. La redevance due pour 2010 s'élève à 27 K€. Ainsi, même si le délégataire n'a provisionné dans ses comptes que 20K€ au

titre de la redevance fixe due, MPM a exigé le paiement global de celle-ci en émettant un titre à hauteur de 27 K€.

Une redevance variable assise sur les recettes est également prévue au contrat, mais le seuil de versement (325 K€ de recettes HT) n'a jamais été atteint, celle-ci est donc nulle pour cet exercice. Par ailleurs, au regard de la faiblesse du chiffre d'affaires comparé au seuil à atteindre, le versement d'une redevance variable apparaît incertain sur les prochaines années du contrat.

### **III/ Qualité du service**

Le délégataire propose de nombreux services complémentaires à destination des usagers des parkings. Le parc a fait l'objet de neuf réclamations au cours de l'exercice. Les appels au service clients du délégataire concernent 75% des renseignements commerciaux et à 25% des réclamations. L'évolution des réclamations est importante cette année (+167%) et le délégataire la justifie par les nombreuses pannes qui ont affecté les ascenseurs durant l'exercice.

### **IV/ Conclusion générale sur la vie du service durant l'exercice 2010**

Cette troisième année d'exploitation du parc Blancarde n'est toujours pas conforme aux prévisions initiales. La fréquentation des usagers horaires comme des abonnés reste sensiblement inférieure aux attentes, malgré une progression depuis 2008. Il en résulte un chiffre d'affaires insuffisant pour couvrir les charges et donc un résultat net déficitaire.

Il convient donc de surveiller particulièrement l'évolution de cette délégation de service public afin de vérifier que la fréquentation évolue de façon à garantir l'équilibre économique du contrat.